

Thème de la fiche

Formation chauffeurs balayuses

1. Chauffeurs formateurs

Dernière mise à jour : juin 2026

1. Chauffeurs formateurs

Besançon – 05/12/2025

Avez-vous en interne des chauffeurs de balayuses qui sont également formateurs pour les nouveaux collègues ou lors de l'acquisition de nouvel engin ?

Si oui, qu'elle est la durée de formation et éventuellement ces formateurs bénéficient-ils d'une gratification à cet égard ?

Hennebont – 05/12/2025

Nos chauffeurs de balayuse passent une habilitation de conduite avec un formateur agréé pour la R482 Cat A. Recyclage tous les 5 ans.

Pour tout nouveau chauffeur de balayuse, nous profitons du recyclage d'un agent expérimenté pour enregistrer le nouvel agent sur la même session de formation. Le nouveau chauffeur de balayuse peut ainsi effectuer la pratique avec l'agent expérimenté.

Une fois l'habilitation obtenue, le nouveau chauffeur de balayuse est mis en binôme avec un chauffeur expérimenté sur une période de 1 à 2 semaines pour cumuler des heures de conduite « encadrées ».

Laval – 15/12/2025

A Laval, l'apprentissage technique se fait uniquement en interne, par les chauffeurs expérimentés auprès des nouveaux chauffeurs. J'ai bâti le document joint en interne, que les collègues remplissent au fur et à mesure (j'ai anonymisé celui-ci mais cela vous montre un exemple du temps passé sur une balayuse).

Une fois finalisée, le document est enregistré au niveau RH dans leur parcours de formation. Les chauffeurs expérimentés, volontaires pour former les nouveaux collègues, n'ont pas de reconnaissance pécuniaire à ce titre.

Lyon – 17/12/2025

A la métropole de Lyon, nous formons les agents conducteurs de balayuse sur le même principe qu' Hennebont.

Nous avons deux types de balayuses qu'on appelle Médium et Mid size : les deux sont considérées dans la réglementation "comme engin de chantier".

Le prérequis pour les agents volontaires ou désignés, c'est d'avoir le permis B, et d'être apte à la conduite d'une balayuse.

Ensuite les agents sont formés seul ou à 2 par un formateur interne sur la "prise en main" de la balayuse sur 7h (presque le même déroulé que Hennebont) : présentation de la

balayeuse, que faire à la prise de poste, en mode balayage, en mode haut le pied, au vidage, au lavage, à la fin de poste ; manœuvres sur parking.

Puis ils sont inscrits d'office à la formation "autorisation de conduite" faite par un presta extérieur sur la base de la R482 Cat A comme un CACES. (la formation initiale dure 3 jours pour les Medium, 4j pour les mid size ; le recyclage est prévu tt les 10 ans)

A l'issue de ces deux formations, et si l'agent a des avis favorables, il peut-être placé en binôme si besoin.

Un carton d'habilitation est signé par le responsable et l'agent est considéré comme étant conducteur.